

PÉLERINAGE CANADIEN À ROME

Le pèlerinage canadien à Rome, que nous avons été les premiers à annoncer, de tous les journaux de la province, est enfin une chose décidée. Une nombreuse députation se rendra en Italie à la suite de Mgr. Racine et de Mgr. Rogers (de Chatham N.-B.), pour assister à la présentation de l'adresse des catholiques du Canada au Souverain Pontife, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son épiscopat, et prendre part aux fêtes qui auront lieu au Vatican.

Nous sommes heureux de pouvoir confirmer cette bonne nouvelle. Les Canadiens-français, qui ont donné déjà des marques non équivoques de leur dévouement au Saint-Siège, montreront ainsi qu'ils veulent suivre les nobles traditions du passé et continuer leur rôle de peuple catholique et dévoué au siège de Pierre.

Voici le programme du pèlerinage canadien à Rome, qui se fera sous le patronage des évêques et sous la direction immédiate de Sa Grandeur Mgr. de Sherbrooke :

- 1o. Le départ aura lieu le 11 avril, à 2 heures P.M., de la cathédrale de Montréal, pour de là se rendre à la gare Bonaventure.
2o. Départ de la gare Bonaventure pour New-York à 3 heures P.M.
3o. Départ de New-York le 12 vers midi, par le paquebot Gollert, de la compagnie de "Hambourg et Américain," pour Cherbourg (France).
4o. De Cherbourg à Paris, où il y aura halte de quelques jours.
5o. De Paris à Rome, par Lyon, Mont-Cenis, Turin et Florence.
6o. Le retour de Rome à Liverpool est au gré et aux frais de chacun ; la traversée de retour a lieu par la ligne Allan.

Voici maintenant quelles sont les conditions du voyage :

- 1o. Pour tout le trajet de New-York à Rome et pour la traversée du retour, en première classe, et sur terre et sur mer, prix : \$180.
2o. Les billets de la traversée du retour sont bons pour toute l'année de 1877.
3o. Tous les catholiques de la province ecclésiastique de Québec sont invités à prendre part au pèlerinage.
4o. Les dames, pour être admises, devront être accompagnées ou de leur mari ou de leur père ; seront aussi reçues les dames adjointes à une autre dame accompagnée de son mari.
5o. Application devra être faite et l'argent envoyé à M. l'abbé N. Laliberté, à l'archevêché de Québec, ou à M. le chanoine E. Moreau, à l'évêché de Montréal, avant le 28 mars.
NOTES.—I. Les cabines seront retenues au fur et à mesure que les noms seront envoyés aux adresses susdites.
II. Les billets pour les deux traversées et ceux du chemin de fer de Cherbourg à Rome, seront mis entre les mains de chacun des pèlerins avant le départ de Montréal.
III. Les billets de retour sont pour Québec durant la navigation dans le Saint-Laurent, et pour Portland après la fermeture de la navigation du fleuve.
IV. De Cherbourg à Rome, il n'y a que les frais de transport qui soient couverts par la somme de \$180 ; la pension et le logement étant à la charge de chacun.

On calcule que l'offrande des catholiques de la province de Québec atteindra le chiffre de \$20,000. Cette offrande sera présentée au Saint-Père dans un coffret magnifique, en bois canadien incrusté, qui est l'œuvre d'un ébéniste montréalais, M. Pigeon.

Ce coffret, dit la Minerve, est d'un goût exquis et tout de couleur locale. Il est surmonté d'un castor en argent massif. Sur la face principale, se trouve gravé sur une plaque en argent bordée de vermeille, un petit tableau représentant la barque de Pierre en lutte avec la tempête. Elle est montée par Notre-Seigneur et Pie IX. On aperçoit un zouave pontifical occupé à la manœuvre. L'idée de ce petit tableau est très-heureuse. Sur l'autre côté se trouve un paysage canadien, gravé sur argent. Nous avons cru y reconnaître l'église de la Malbaie, ayant à l'arrière plan les hautes montagnes des Laurentides, et au premier plan la rivière de la Malbaie. Sur les faces latérales, on voit les armes pontificales et celles de la famille Mastai.

LE DÉPARTEMENT DES POSTES

Le rapport annuel du maître-général des postes, pour l'année expirée au 30 juin 1876, a été soumis à la Chambre des Communes. Le nombre des lettres transportées par la maille pendant ces douze mois, est de 41,800,000, réparties ainsi entre les différentes provinces : Ontario, 24,000,000 ; Québec, 11,000,000 ; Nouveau-Brunswick, 2,600,000 ; Nouvelle-Ecosse, 3,200,000 ; Manitoba, 190,000 ; Colombie Anglaise, 340,000 ; Ile du Prince-Edouard, 470,000. 4,646,000 cartes-postales ont été expédiées par la maille.

Les mandats sur la poste émanés durant la même période s'élevaient à une somme de \$6,866,618.54, qui se partage comme suit entre les diverses provinces ; Ontario, \$3,637,211.87, ou plus de la moitié ; Québec, \$619,415.10 ; Nouveau-Brunswick, \$546,940.65 ; Nouvelle-Ecosse, \$1,395,437.56 ; Manitoba, \$29,139.93 ; Colombie Anglaise, \$125,883.89 ; Ile du Prince-Edouard, \$212,589.71. Le nombre de lettres enregistrées se monte à 1,774,000.

Les journaux et revues qui ont passé par la poste forment le chiffre de 28,549,000, qui se distribuent entre les provinces dans les proportions suivantes : Ontario, 12,000,000 ; Québec, 11,100,100 ; Nouveau-Brunswick, 1,950,000 ; Nouvelle-Ecosse, 2,600,000 ; Manitoba, 134,000 ; Colombie Anglaise, 197,000 ; Ile du Prince-Edouard, 568,000.

Les recettes du département des postes pour l'année terminée au 30 juin 1876, s'élevaient à \$1,438,886.27, provenant des différentes provinces comme suit : Ontario, \$870,024.51 ; Québec, \$353,296.13 ; Nouveau-Brunswick, \$89,967.79 ; Nouvelle-Ecosse, \$124,908.22 ; Manitoba, \$11,292.34 ; Colombie Anglaise, \$15,905.88 ; Ile du Prince-Edouard, \$19,491.40. Les dépenses totales excèdent les recettes de près d'un demi-million, puisqu'elles se montent à \$1,959,758.15. Cette dernière somme se décompose de la manière suivante quant aux diverses provinces ; Ontario, \$939,988.90 ; Québec, \$500,039.25 ; Nouveau-Brunswick, \$164,401.90 ; Nouvelle-Ecosse, \$226,892.72 ; Manitoba, \$18,035.43 ; Colombie Anglaise, \$64,244.19 ; Ile du Prince-Edouard, \$46,155.87.

FAITS DIVERS

ORAGE DE SERPENTS.—Les dépêches de Memphis annoncent qu'il est tombé lundi en cette ville une pluie d'autant plus désagréable à recevoir sur le dos qu'à l'eau était mêlés des millions de petits serpents vivants et grouillants. Leur taille varie d'un pied à 18 pouces. Le plus vieil habitant a été consulté par les reporters et a proclamé que semblable chose n'était jamais arrivée.

Un enfant de neuf ans et demi, en service chez un fermier, dans une commune de France, a mis fin à ses jours en se pendant à une branche de chêne.

On vient d'arrêter à Evreux, dit un journal parisien, une mère dénaturée qui a transporté son enfant, âgé de trois ans, près de la rivière d'Argence et l'a jeté à l'eau, s'efforçant de l'y maintenir en lui enfonçant la tête à plusieurs reprises.

L'enfant a pu être sauvé, grâce à l'arrivée de plusieurs personnes. La femme, nommée M..., a déclaré au juge d'instruction qu'elle a voulu se débarrasser de son enfant parce qu'elle n'avait pas les moyens de l'élever.

Nous lisons dans le Tour du Monde : "On annonce la mort de la reine Trounkaminoui ou Lalla-Roukh, l'humble et dernier reste de l'ancienne nation tasmannienne. Trounkaminoui a succombé à une apoplexie ; elle avait soixante-trois ans.

Mariée cinq fois, c'était en dernier lieu la veuve du roi Billy, mort en mars 1871. Le gouvernement anglais lui servait une pension de 80 livres sterling, soit 2,000 fr. par an. "C'est le 23 mai 1876 qu'elle a passé de vie à trépas. Cette date est celle de la mort d'un peuple.

"Il n'y a plus de Tasmaniens." —Durant la nuit de jeudi dernier, de misérables malfaiteurs s'introduisirent dans l'église catholique de Longueuil, et volèrent le contenu du tronc des pauvres, contenant \$5. Ils ouvrirent aussi toutes les armoires de la sacristie, espérant trouver de l'argent, mais ils en furent pour leur peine. Ils déprièrent les ornements sacerdotaux, les jetèrent sur le pavé, ainsi que nombre d'hosties non-consacrées. Espérons que les auteurs de ce vol sacrilège tomberont sous peu entre les mains de la justice.

Ces cas de vols dans les églises deviennent de plus en plus fréquents depuis quelque temps dans les environs de Montréal. On soupçonne l'existence d'une organisation.

ENTERRÉ VIVANT.—Il vient de se passer à Leu Saint-Rémy (Belgique) un fait épouvantable. Un jeune homme de dix-huit ans venait de mourir ; la mort avait été constatée, les parents pleuraient leur fils unique, et l'enterrement avait lieu. Une foule nombreuse d'amis avait accompagné le convoi funèbre ; les prières d'usage avaient été récitées, et déjà le fossoyeur avait jeté sur le cercueil quelques pelletées de terre, quand il entendit distinctement plusieurs coups secs retentir à l'intérieur de la bière. Fou de terreur, le fossoyeur courut chez le curé, qui ne voulut pas croire ce qu'on lui disait : il avait la certitude que l'imagination de cet homme avait été frappée.

Le bourgmestre, qu'on prévint ensuite, accourut, et faisant retirer le cercueil de la fosse, on arracha le couvercle. On vit alors que le malheureux jeune homme avait fait des efforts incroyables pour se retourner dans sa couche funèbre.

L'infortuné avait été enterré vivant, en état de léthargie. Il s'était réveillé au moment où tombait sur son cercueil les pelletées de terre qui devaient l'ensevelir. Les secours qu'on lui donna vinrent trop tard ; il avait succombé à l'asphyxie.

—On dit qu'un nouveau diocèse sera formé bientôt dans le nord de la province de Québec.

Le siège épiscopal de ce diocèse, qui serait un démembrement de celui de Québec, serait placé à Chicoutimi sur le Saguenay. Il existe déjà un séminaire à Chicoutimi.

CAS DE FOLIE.—Voici quelques détails sur Murray, le fou monomane qui a assailli l'hon. M. Blake à Ottawa, et qui prétend que le gouvernement lui doit \$2,500,000.

Ce Murray est de l'île Manitouline, et possédait jadis une belle ferme de \$3,000 à \$9,000. Il devint conseiller municipal. A son dire, il y avait sur l'île des gens qui se faisaient un jeu de violer la loi et de vendre des boissons aux Indiens, et de commettre d'autres actes réprouvés. Il s'en suivit des conflits et des procès. Murray en vint à conclure qu'il avait des réclamations de dommages à faire contre le gouvernement.

Les choses ne se réglant pas à sa satisfaction, il s'en aigrit. Il y a deux ans, il envoya un état au gouverneur-général et en reçut l'accusé de réception ordinaire. Quelques jours après, il vint à Outaouais et se rendit à Rideau Hall où il eut une entrevue avec le gouverneur-général. Mais ses allures étranges attirèrent l'attention de la police, et il fut traduit devant un magistrat. Après examen, on lui ordonna de s'en retourner à Toronto et on lui paya son voyage. Depuis lors, il a écrit lettres sur lettres au gouverneur-général, et ne recevant pas de réponse, il prit le parti de venir lui-même à la capitale pour porter son affaire devant le Parlement. Il n'a pas été arrêté.

Il y a quelques jours, il s'est présenté à Rideau Hall, pour demander une audience à lord Dufferin. Inutile de dire qu'il a échoué dans sa tentative.

Windsor, 27.—M. Apple, résident de cette ville, a été tué à 2 heures hier après-midi, par un nommé Humphrey, un de ses employés. M. Apple devait des gages à Humphrey et ce dernier avait dit le matin que, s'il ne touchait pas son argent ce jour-là, il flamberait la cervelle à Apple. Apple et Humphrey marchaient ensemble sur le chemin public entre cette ville et Walkerville, et semblaient avoir une discussion ensemble au sujet de quelque argent. Tout à coup, Humphrey s'arrêta et saisissant Apple par la main, il sortit un pistolet de sa poche et lui logea une balle dans la tête. Apple tomba et expira presque instantanément. Après avoir commis ce crime, Humphrey s'était mis à fouiller les poches de sa victime lorsqu'il fut arrêté par un M. David qui était arrivé sur les entre-faites. Ce dernier se rendit maître de l'assassin, le lia avec des cordes et le livra à la police.

Le peuple indigné a voulu lyncher le prisonnier. Humphrey, lorsqu'on l'introduisit dans le bureau de police, voulut se suicider en se frappant la tête contre le mur.

Le défunt était un ancien citoyen de cette localité. Il avait été pendant quelque temps conseiller municipal. Il était âgé d'une soixantaine d'années.

Le meurtrier est à peu près du même âge et d'un caractère très-violent.

—On offre en vente une très-bonne chromolithographie représentant Sa Grandeur Mgr. Bourget, archevêque de Marianopolis. Nous croyons que c'est une reproduction à peu près semblable du tableau de Gaillard qui l'on voit au palais épiscopal de cette ville. Comme ressemblance, nous la croyons très-bonne ; c'est un fidèle portrait de l'évêque il y a quelques années, avant que la maladie eût réduit Sa Grandeur à l'état de faiblesse actuelle. Le coloris est bien réussi.

Nous sommes sûrs que toutes les familles catholiques de ce diocèse voudront en avoir une copie. Nous ne pouvons que féliciter M. Paul Dumas de cette entreprise, que nous considérons excellente au point de vue religieux et patriotique. C'est, en effet, un souvenir d'un grand évêque et d'un grand patriote.

Le dépôt principal de ces chromos se trouve chez M. Cyr. Paré, Côte Saint-Lambert. On peut aussi s'en procurer en s'adressant directement à M. P. Dumas, au No. 186½, rue Saint-Constant.

SCANDALE.—Les journaux quotidiens de la province publient une triste histoire au sujet d'un ministre protestant qui se serait enfui d'un village où il exerçait le ministère, avec une jeune fille qui faisait partie de la congrégation confiée à ses soins. Il paraît que samedi dernier, profitant de l'absence de sa femme et de ses deux enfants, il partit en voiture avec sa maîtresse pour un village voisin ; il vendit son cheval et sa voiture pour un prix nominal, et prit ensuite le convoi pour les États-Unis.

Le père de la demoiselle en question se mit à leur poursuite et les rejoignit au-delà de la frontière. Mais cette dernière refusa de quitter son séducteur.

On ajoute des détails tellement graves au sujet de la femme de ce ministre, que nous ne voulons pas les publier, même sous l'anonyme, avant de plus amples informations.

Samedi dernier, des ouvriers étaient occupés à démolir, à Hochelaga, la cheminée de l'ancien bureau de poste, lorsqu'ils trouvèrent sous le plancher plus de cent lettres adressées à des résidents du village. Toutes ces lettres étaient ouvertes et portaient le timbre de 1873.

Le maître de poste actuel d'Hochelaga s'est rendu immédiatement à Montréal pour donner un rapport à l'Inspecteur.

DISPARITION MYSTÉRIEUSE.—Le monde commercial de Montréal a été mis en émoi, il y a quelques jours, par la rumeur de la disparition de M. John Gilmour, de la maison A. Gilmour et Cie., armateurs et commerçants de bois.

Quelques-uns disaient que la maison avait failli et que M. John Gilmour, le principal associé, s'était suicidé. Il va sans dire que la rumeur d'une faillite était loin d'être plausible, attendu que MM. Gilmour sont considérés comme les princes du commerce de bois dans l'univers et figurent parmi les armateurs les plus riches. Ils ont des comptoirs à Londres, Glasgow, Saint-Jean, Terre-Neuve, Bathurst, Québec, etc. M. John Gilmour a été vu pour la dernière fois dimanche matin, passant à un de ses neveux dans une des salles de St. Lawrence Hall. Lundi, ses amis commencèrent à avoir des inquiétudes et les communiquèrent à la police. Plusieurs détectives se sont mis à sa recherche à Lachine, Stantead, au Sault-au-Roccollet, et n'ont trouvé aucun indice de son passage.

A l'heure où nous écrivons, il n'y a encore aucune nouvelle de M. Gilmour. Les agents de la maison Gilmour disent que les rumeurs de sa faillite sont absolument sans fondement.

—Il paraît que la température tout à fait printanière dont nous jouissons n'est pas particulière au Canada par le temps qui court. En France, le printemps s'annonce également d'une façon extraordinairement précoce. Voici ce qu'on lit dans un journal français :

La végétation dans l'arrondissement de Bazas, dit le Glaucur, marche beaucoup trop vite pour la saison ; aussi on voit en pleins champs des choux-fleurs et des fèves garnies de cosses ; les arbres en fleurs. M. Saint-Thare nous a apporté quelques épis de seigle en fleurs ; M. Baillet, des épis de froment en fleurs ; M. Monteart nous a présenté un bouquet de vigne bien gonflé, prêt à donner des feuilles ; d'autres nous ont montré des pois en cosses et des fraises mûres, etc.

Une ancienne prophétie annonce qu'à une certaine époque où l'été commencera dans la saison d'hiver, il y aura des événements extraordinaires et de grands bouleversements dans le monde.

Les apparences (en Europe surtout) ne sont pas sans prêter quelques traits de probabilité à la réalisation de cette prophétie.

BONNE CHASSE.—On écrit de la Route-Elgin, comté de l'Ilet, en date du 20 février 1877 :

Le 20 février courant, un nommé François Pelletier profita du beau temps qu'il faisait pour aller visiter son lot de terre et voir de quelle valeur était le bois qu'il y avait dessus. Chemin faisant, il remarqua un pin qui mesurait bien quatre pieds de diamètre à la base. Il le frappa ; l'arbre rendit un bruit sourd et rauque.

Intrigué, il fit une entaille, et tout à coup, qu'aperçut-il ? le nez d'un animal qu'il ne mit pas de temps à reconnaître. C'était une ourse de grande taille et qui avait avec elle trois petits, âgés d'un an à peu près, qui lui grimpaient sur le dos.

La famille décampa sans se faire prier ; mais M. Pelletier, en voyant ses locataires partir sans payer, a retenu la peau de l'ours et des oursours comme à compte.

"Il a immolé la famille avec une hache."

—Le Dundee Evening News, annonçant que lord Lovat a fait présent aux jésuites d'une belle propriété à Dundee, constate avec des exclamations lamentables les progrès du catholicisme dans la protestante Ecosse. L'organe protestant se voile la face en déclarant que les membres de la vieille noblesse écossaise qu'il cite, les Bute, les Lovat, les Fraser, les Stuart, les Argyll, les Athole, les Lothian, les Buccleuch, ont, en abjurant la religion du vertueux Henri VIII, donné un exemple terriblement contagieux.

Enfin, c'est avec un véritable désespoir qu'il apprend qu'une propre princesse d'Angleterre a rendu visite, il y a à peu près deux semaines, au noble marquis de Bute, dans ses domaines d'Ecosse. Le Weekly Register, auquel nous devons la révélation du chagrin de la feuille de Dundee, se contente pour toute vengeance de signaler en riant ce morceau d'éloquence désespérée, au bon sens du peuple anglais.

LE JEU DE DAMES

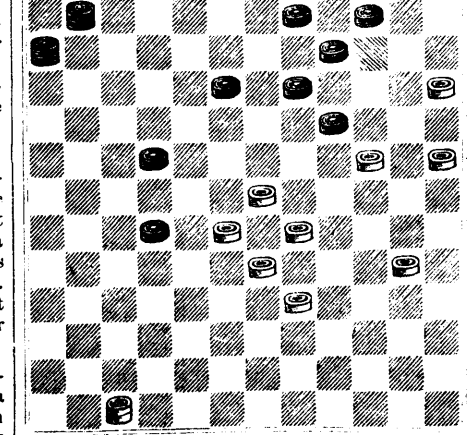
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLEME No. 64

Par J. Primeau, Montréal

NOIRS



Les Blancs jouent et gagnent